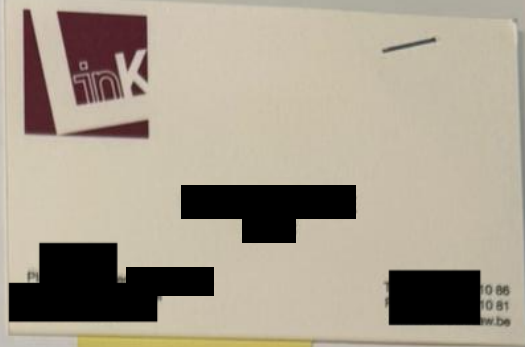


BAIL DE GARAGE

Entre les soussignés:

[REDACTED]



Dénommé "le bailleur" d'une part:

Et: [REDACTED]

Dénommé le preneur

([REDACTED])

IL EST CONVENU CE QUI SUIT:

Le bailleur déclare par la présente donner en location au preneur qui a accepté
l'emplacement Nr. 8...Rue Capitaine Crespel, 47 à 1050 Bruxelles aux conditions suivantes:

Le loyer sera payé au début de chaque TRIMESTRE...; soit ... EURO

Les versements seront effectués au c.b. [REDACTED]

Ce bail est conclu pour une durée d'un an, en prenant cours le 1/8/2016

Faute d'un préavis de 3 mois, avant l'expiration du bail, le bail sera automatiquement reconduit
pour une nouvelle période d'un an.

Le preneur reconnaît avoir reçu l'emplacement en parfait état locatif.

Fait à Anvers en double exemplaire le.....

Le bailleur

L'index:.....

+ [REDACTED]

[REDACTED]